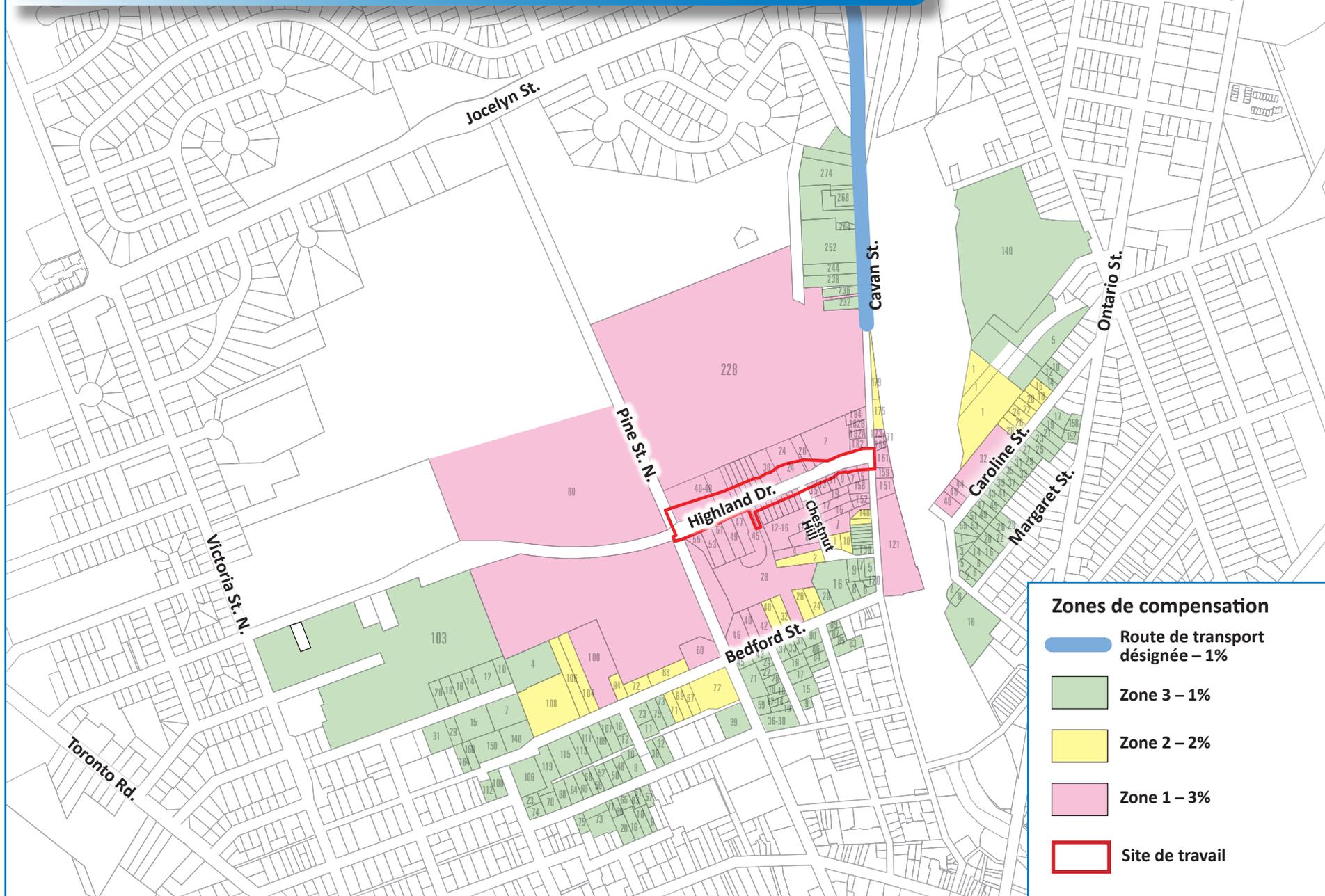
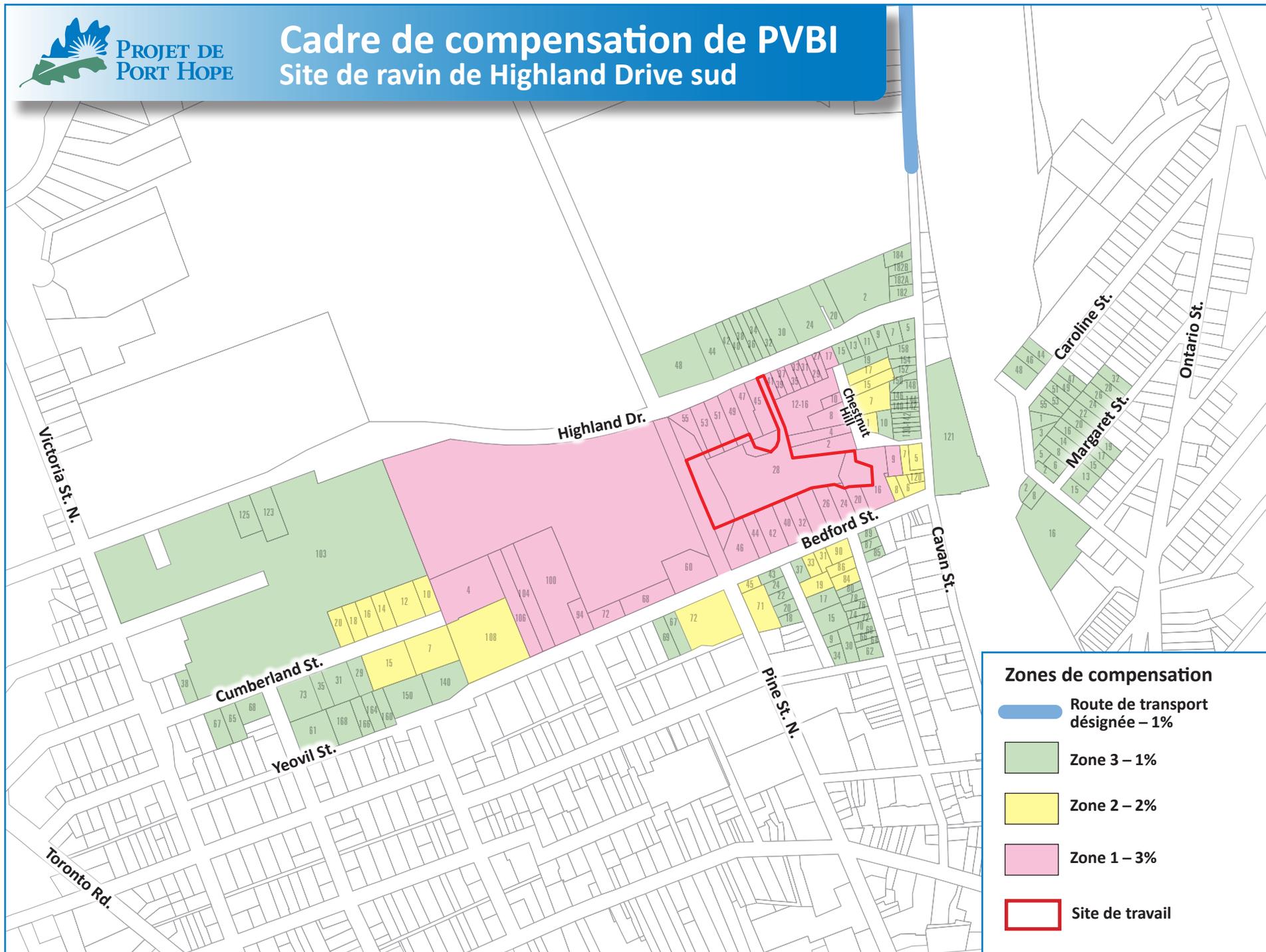


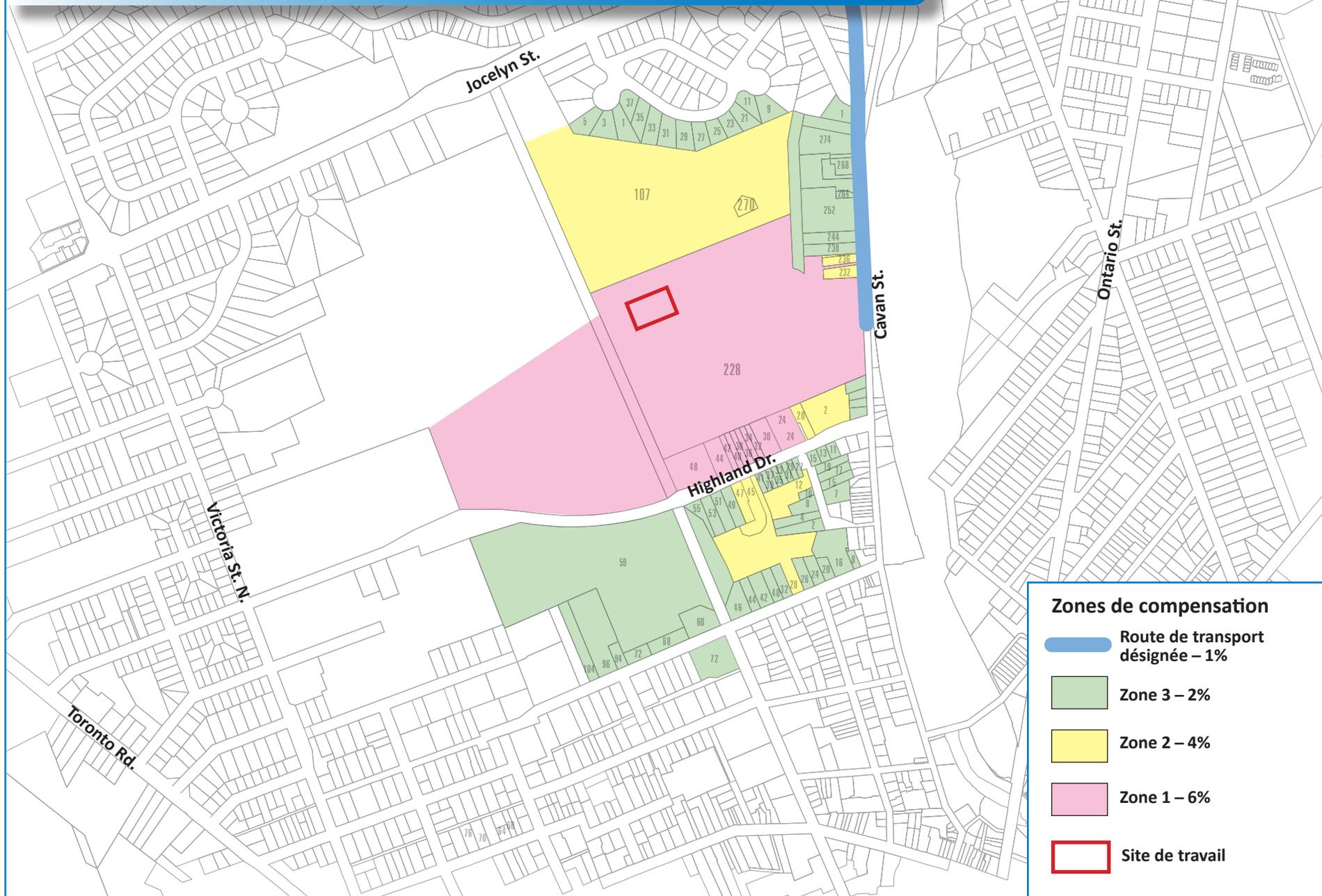
* Tous les cadres de compensation auront une période de validation pour laquelle les zones de compensation et les pourcentages seraient applicables. L'IRPH mettra à jour les cadres de compensation selon les besoins.



* Tous les cadres de compensation auront une période de validation pour laquelle les zones de compensation et les pourcentages seraient applicables. L'IRPH mettra à jour les cadres de compensation selon les besoins.



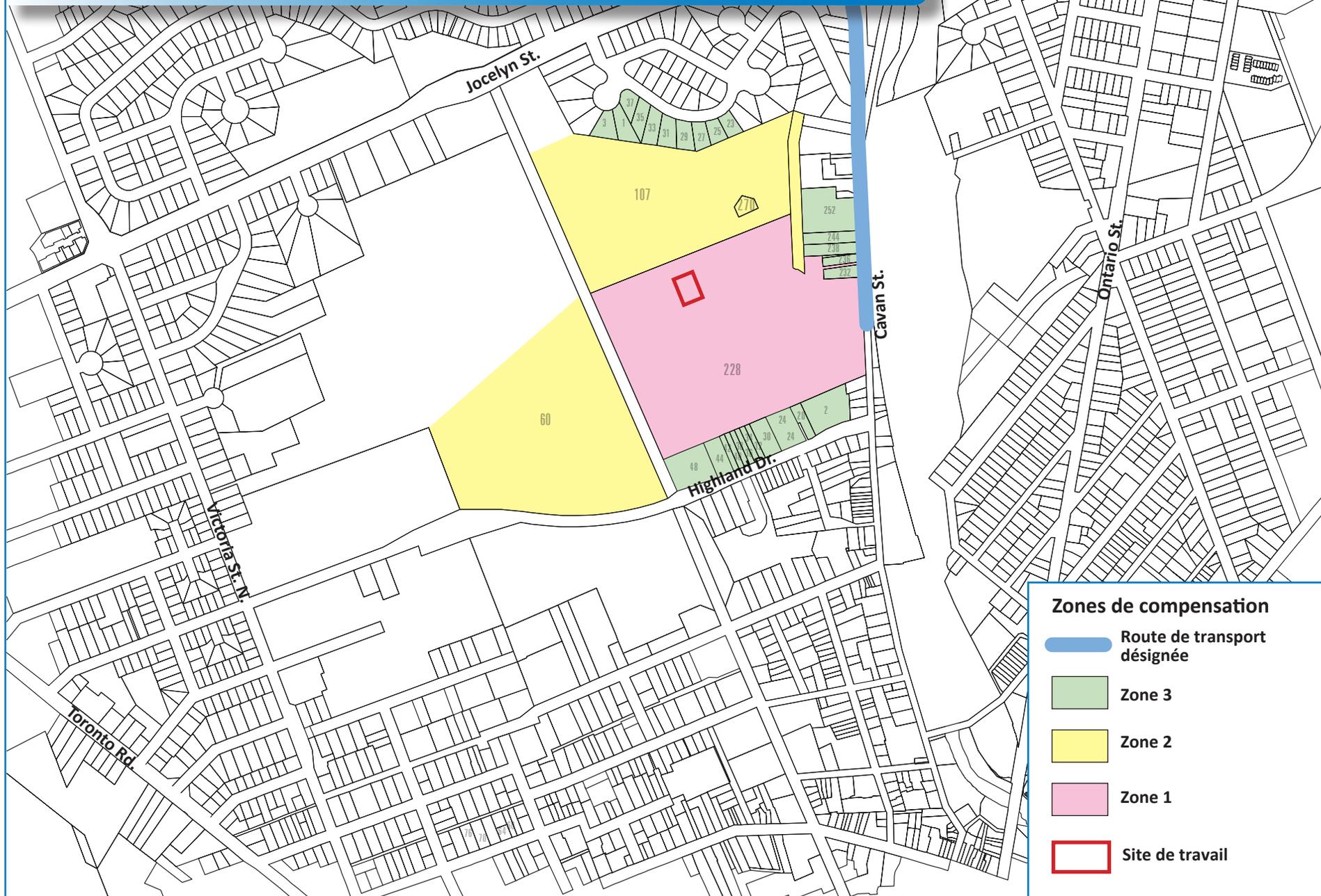
* Tous les cadres de compensation auront une période de validation pour laquelle les zones de compensation et les pourcentages seraient applicables. L'IRPH mettra à jour les cadres de compensation selon les besoins.



Zones de compensation

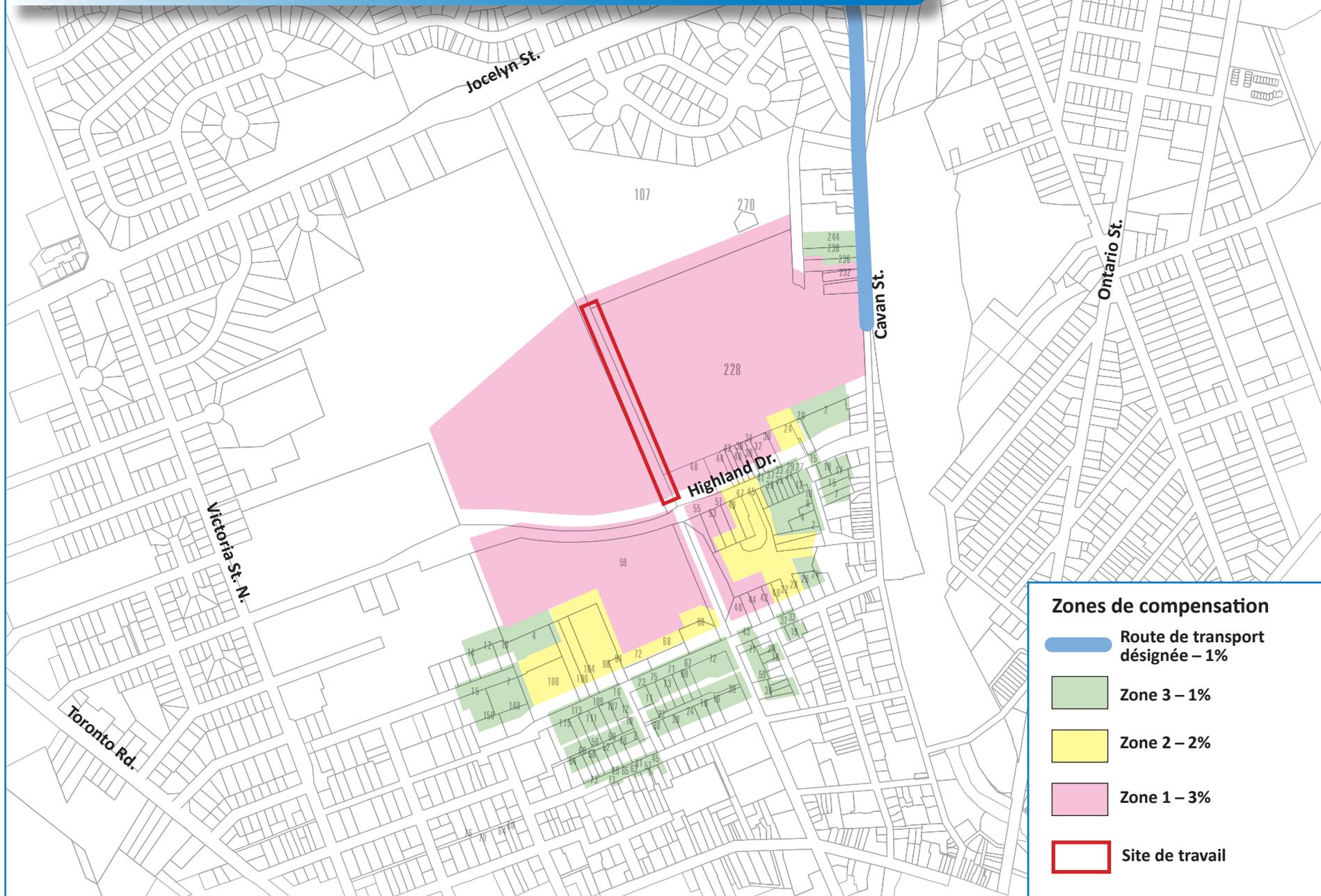
-  Route de transport désignée – 1%
-  Zone 3 – 2%
-  Zone 2 – 4%
-  Zone 1 – 6%
-  Site de travail

* Tous les cadres de compensation auront une période de validation pour laquelle les zones de compensation et les pourcentages seraient applicables. L'IRPH mettra à jour les cadres de compensation selon les besoins.



Zones de compensation

-  Route de transport désignée
-  Zone 3
-  Zone 2
-  Zone 1
-  Site de travail



* Tous les cadres de compensation auront une période de validation pour laquelle les zones de compensation et les pourcentages seraient applicables.
L'IRPH mettra à jour les cadres de compensation selon les besoins.